

CANTON DE VEZINS DE LEVEZOU

BULLETIN CANTONAL 2



En compagnie de
Morgane Monteillet,
conseiller général junior
du collège de Pont de
Salars (à gauche) et de
Julie Bodineau, conseiller
général junior du collège
Saint Joseph de Rodez
(au milieu)



Chaque nouvelle année est comme une page blanche qui ne demande qu'à être remplie et que l'on rêve la plus colorée et la plus agréable possible. En ces tout premiers jours de 2007, je tiens tout d'abord à adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Il y a environ un an, je vous avais adressé le premier numéro de ce bulletin cantonal et je m'étais alors attaché à vous décrire mon engagement au sein de la collectivité départementale, les grandes compétences du Conseil Général, puis les projets locaux de notre canton.

Cette nouvelle édition qui vous parvient à l'aube d'une année nouvelle est l'occasion pour moi de vous expliquer les grandes lignes du budget du Conseil Général qui vient d'être voté, d'évoquer aussi certains grands bouleversements de la décentralisation, tout en faisant aussi des 'flashes' sur des projets de notre canton.

Modernité oblige, il me paraissait nécessaire que les informations concernant le canton et mon action soient accessibles en permanence par chacune et chacun d'entre vous ; un site internet est désormais en ligne, sur lequel vous pouvez trouver à tout moment l'actualité départementale qui nous concerne, ainsi que l'état d'avancement de nos projets. En voici l'adresse : www.vezins-de-levezou.info. Ce site est interactif et vous donne la possibilité de faire des remarques et des commentaires, en particulier quant à sa présentation et à son évolution.

En vous renouvelant mes vœux de bonne année, je vous réitère ma volonté d'agir chaque jour à votre service et à vos côtés pour le dynamisme de notre canton et le progrès de notre qualité de vie.

Arnaud VIALA

PERMANENCES CANTONALES

Depuis le début de mon mandat, j'ai tenu régulièrement des séries de permanence dans les mairies du canton. Elles continuent de nous donner la possibilité d'avoir des échanges personnalisés et fréquents. Les dates de mes prochaines permanences sont les suivantes : mercredi 17 janvier 2007 de 10h à 12h à Saint Laurent, mercredi 31 janvier de 10h à 12h à Saint Léons, mercredi 13 février de 10h à 12h à Ségur et mercredi 28 février de 10h à 12h à Vezins. Vu que des contraintes de dernière minute peuvent me conduire à les modifier, elles sont toujours confirmées par voie de presse et par affichage dans les mairies.

En dehors de ces moments, je suis toujours joignable et disponible pour vous rencontrer. Mes numéros sont les suivants : portable : 06 10 77 71 70, domicile : 05 65 58 89 01, et par fax au 05 65 60 93 12.

LE CONSEIL GENERAL DE L'AVEYRON EN CHIFFRES

LE BUDGET 2007 DU CONSEIL GENERAL

La collectivité départementale a énormément évolué ces dernières années, notamment au gré des lois de décentralisation par lesquelles de nombreuses compétences jadis assumées par l'Etat via les services préfectoraux des départements ont progressivement été confiées aux assemblées départementales. Les quelques chiffres ci-dessous vont donner une idée meilleure de l'envergure actuelle du Conseil Général.

L'Assemblée Départementale est composée de 46 élus qui sont les représentants des 46 cantons du département.

Tous services confondus, le nombre d'agents travaillant dans les services du département est aujourd'hui d'approximativement 1 800. Il vient d'augmenter très significativement suite à l'acte II de la décentralisation et au transfert au Conseil Général en ce moment même de bon nombre de personnels de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) et des agents techniques des collèges du département.

Les locaux du Conseil Général sont éclatés dans le chef lieu et aussi dans le reste du département. Le siège se trouve place Charles de Gaulle dans l'immeuble qui abrite aussi la préfecture, mais bon nombre de services sont situés ailleurs dans la ville et l'agglomération ruthénoises. En outre, de plus en plus de services déploient des antennes au plus près des Aveyronnais, en dehors de Rodez. C'est ainsi par exemple que les services sociaux sont présents à Millau, à Espalion, à Villefranche de Rouergue, mais aussi pour ce qui nous concerne, à Ségur.

Le budget annuel du département pour l'année 2007 se chiffre à environ 310 millions d'Euros. Il est en augmentation par rapport à celui de l'année précédente à cause de compétences nouvelles. Il vient d'être adopté par l'assemblée départementale.

Sur ces 310 millions d'euros de dépenses, 210 millions sont des dépenses dites 'obligatoires', qui correspondent aux compétences que le Conseil Général a le devoir d'exercer en vertu de la loi ; il s'agit principalement des dépenses liées à l'action sociale (environ 130 millions d'euros) : prestations diverses, Aide Personnalisée à l'Autonomie, Revenu Minimal d'Insertion, plus récemment, aide aux personnes handicapées... S'ajoutent à ces dépenses les transports scolaires (environ 13,3 millions d'euros), les collèges (3 millions d'euros), le service départemental d'incendie et de secours (5,6 millions d'euros), et les charges de personnel et de fonctionnement du Conseil Général qui représentent environ 50 millions d'euros.

Le reste des dépenses (environ 100 millions d'euros) sont des dépenses 'facultatives', c'est-à-dire dont l'affectation correspond à des choix politiques d'intervention dans tel ou tel domaine de la vie du département. Il s'agit en grande partie de la voirie départementale (50 millions d'euros), des bâtiments du Conseil Général (10 millions d'euros), mais aussi de l'aide aux communes lorsqu'elles montent leurs projets (14,3 millions d'euros), de l'aide aux différents organismes départementaux chargés du développement économique, touristique, local, en faveur des jeunes, des sports... (25,8 millions d'euros).

Les recettes permettant d'équilibrer ce budget sont dans les très grandes lignes de plusieurs ordres : les dotations de l'Etat (toutes dotations confondues) représentent 127,5 Millions d'Euros ; le fonds de compensation de la TVA représente environ 7 millions d'euros ; les compensations versées par l'Etat ou d'autres tiers lorsque le Conseil Général intervient pour leur compte s'élèvent à 28.5 millions d'euros et la fiscalité (directe ou indirectement reversée par l'Etat) représente environ 145 millions d'euros.

DECENTRALISATION & ORGANISATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Les personnels de la DDE :

- Au 1^{er} janvier 2007, environ 700 personnels de la DDE entrent dans les effectifs du Conseil Général, soit en demandant leur transfert définitif à la collectivité départementale, soit en restant mis à disposition du Conseil Général par l'Etat.

L'arrivée de ces personnels nécessite notamment la réorganisation des services routiers du Département, qui sont désormais présents sur le territoire aveyronnais au travers de 4 subdivisions et de centres d'exploitation locaux.

- Pour ce qui concerne notre canton, c'est la subdivision centre (basée à Rodez) qui chapeaute l'organisation des services qui opèrent depuis le centre d'exploitation de Vezins (6 agents) sous la coordination de l'antenne de Salles Curan.

Ces transferts s'accompagnent évidemment pour le Conseil Général des missions nouvelles : gestion complète de l'entretien et de la sauvegarde des routes départementales, déneigement hivernal...

- Les services de l'Etat quant à eux se réorganisent en fonction de la baisse de leurs effectifs et continuent d'assumer l'entretien des routes nationales et les missions d'assistance technique aux communes.

Les collèges :

- Depuis le 1^{er} janvier 2006, quelques 250 techniciens et ouvriers de service des collèges font partie du personnel départemental, ce qui signifie qu'aujourd'hui le Conseil général a la responsabilité des locaux des collèges, du personnel technique et de la maintenance générale.

- Il est ainsi à noter qu'un programme d'équipement des collèges en ordinateurs va doter chaque établissement d'un ordinateur pour 5 élèves.

Handicap :

- De par le vote de la loi sur le handicap du 11 février 2005, l'année 2006 peut être qualifiée d'année du handicap.

Pour le Conseil Général, cette année a permis à la Maison Départementale du Handicap de voir le jour.

- Cette structure regroupe tous les services qui interviennent de près ou de loin auprès des personnes souffrant d'un handicap et permet au Conseil général d'exercer sa compétence nouvelle dans ce domaine.

Le Conseil Général junior :

- Depuis 1999, une assemblée départementale junior a été mise en place. Sa constitution repose sur l'élection de conseillers généraux juniors dans chaque collège, pour une durée de 2 ans, par les élèves des classes de 5^{ème}.

- Aux élections d'automne 2005, notre canton a été particulièrement bien servi. Morgane Monteillet, des Crouzets, a été élue par ses camarades de 5^{ème} du collège Jean Amans de Pont de Salars. Elle porte les couleurs de notre canton dans l'assemblée junior.

- Julie Bodineau qui habite Vezins mais qui est scolarisée au collège saint Joseph de Rodez a elle aussi été élue par ses pairs en novembre 2005.

- Au cours de l'année 2006, les conseillers généraux juniors ont travaillé sur le sujet du handicap en plusieurs commissions et font des propositions aux élus seniors sur les thèmes de l'accessibilité, de la représentation du handicap dans notre société...

LE CONSEIL GENERAL ET NOTRE CANTON

Route Départementale 158 SAINT LAURENT DE LEVEZOU

Le gros chantier routier de ces derniers mois sur notre canton est l'achèvement récent (le 15 novembre) de la réfection de la route départementale 158 de Lescure au bourg de Saint Laurent de Lévezou. Il s'agissait de la 2^{ème} tranche de cet aménagement ; les habitants de la commune de Saint Laurent avaient fortement appelé de leurs vœux cette rectification et la suppression de virages en épingle aux abords du cimetière.

Le choix d'un tracé qui a déplacé la voie au dessus du cimetière s'avère respectueux de l'environnement et offre un bien meilleur confort de circulation aux usagers. Une fois les dernières plantations achevées au printemps, ce seront près de 500 000 euros qui auront été affectés à ce tronçon de route. C'est le canton tout entier qui a souhaité mobiliser l'enveloppe d'opérations diffuses sur ce chantier important.

Pour la deuxième partie de mon mandat, sont déjà inscrites au rang d'opérations prioritaires, la rénovation de la RD 654 (entre la RD 911 et la RD 29) et les ponts de Pouly et de Matrassou sur la RD 29 à la sortie de Ségur, en direction de Rodez.

MAMMOBILE et dépistage du cancer du sein

Selon le protocole en vigueur nationalement, le mammobile a stationné sur le canton de Vezins, comme il le fait tous les deux ans.

Son installation a été l'occasion de conduire au plus près des habitantes de nos communes âgées de 50 à 74 ans une campagne d'information sur les intérêts du dépistage du cancer du sein et ses modalités.

De nombreuses bénévoles se sont impliquées dans les réunions d'information qui se sont tenues à Ségur et Vezins et ont également accueilli toutes les dames qui sont venues effectuer leurs examens à Vezins.

L'objectif pour cette troisième campagne de dépistage de masse dans le département de l'Aveyron est d'atteindre le seuil des 60 % de la population cible. C'est une volonté ambitieuse mais qui traduit le souhait de voir les résultats d'un traitement précoce encore confortés.

Ecoles du canton et tourbière de la Plaine des Rauzes

Dans le précédent numéro de ce bulletin, le projet de travail expérimental des écoles du canton autour de la valorisation de la Plaine de la tourbière de la Plaine des Rauzes avait été expliqué. Depuis, les choses ont bien avancé : ces travaux se sont concrétisés par des visites sur le terrain et aussi par la réalisation de panneaux pédagogiques et de différents supports, dont un livret pédagogique. L'ensemble de ce matériel, grâce à l'investissement des enseignants des trois écoles et des coordonnateurs de l'Inspection Académique de Millau ont été rassemblés sur un CD Rom qui vient d'être distribué, avec un livret pédagogique, à toutes les écoles du département. Pour les besoins de ces travaux, les écoles ont reçu un caméscope numérique qu'elles utilisent désormais à tour de rôle pour garder le souvenir des moments marquants de l'année scolaire.

En 2006-2007, les trois écoles ont décidé de travailler sur les institutions et les enfants des CE et CM de Saint Léons, Vezins et Ségur ont visité le Conseil Général en compagnie de leurs enseignants et de Christelle Matha qui les a accueillis et leur a expliqué le fonctionnement de l'institution et le rôle des élus.

Au cours des derniers mois, le Conseil général a accompagné financièrement les projets portés par nos communes. En voici quelques illustrations :

- A **Saint Laurent**, c'est la réhabilitation de la mairie et de sa cour d'honneur qui s'est achevée et dont l'inauguration a d'ailleurs eu lieu le 23 septembre 2006 (accompagnée à hauteur de 91 361 € au total).

Dans le même temps, Saint Laurent a aussi achevé (afin que tous les abonnés aient à tout moment de l'eau potable en quantité suffisante), l'interconnexion aux sources de Mauriac, exploitées par la ville de Rodez (accompagnée à hauteur de 29 288 €)

- A **Saint Léons**, c'est la rénovation de l'école qui est en cours et que le Conseil général accompagne à hauteur de 39 000 €, pour cette 1^{ère} tranche qui sera suivie en 2007 d'une deuxième partie de travaux.

- A **Ségur**, c'est l'aménagement de la RD en traverse au centre bourg qui occupe la commune et que le Conseil Général accompagne à hauteur de 29 156.75 €. Auparavant, Ségur avait embelli son cœur de village par la réhabilitation de la place de la Fontaine, à laquelle le Conseil Général a également contribué.

- A **Vezins**, les derniers mois ont été marqués par d'importants travaux dans le village (assainissement, cœur de village, RD en traverse) ; le Conseil Général a contribué selon les programmes habituels. C'est aussi l'école qui vient d'être dotée de locaux flambant neufs dont le conseil général a accompagné la réalisation à hauteur de 42 586 €. Enfin, le bâtiment de la gendarmerie lui aussi vient d'être ravalé et repeint. Le Conseil Général a apporté une aide de 15 000 €.

- C'est aussi la réalisation de la déchetterie de Vezins et la réhabilitation de la décharge (travaux réalisés par la communauté de communes) que le Conseil général aide à hauteur de 81 648.90 € au travers de la communauté de communes Lévezou-Pareloup.

- La manifestation Cap Festival, compte tenu de son envergure et de sa notoriété départementales et même régionales, a également été aidée par le Conseil Général qui devrait renouveler son soutien pour l'édition 2007.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le service transport à la demande est toujours organisé par le SIVOM cantonal en lien avec le service des transports du Conseil Général, mais l'entreprise Lafon de Ségur, qui assurait le service depuis 5 ans, nous a informé de son souhait de ne pas renouveler son contrat au moment de son échéance. Lors du nouvel appel d'offres, un autre transporteur a donc été retenu.

Les horaires et modalités restent les mêmes mais une information très précise sera diffusée à tous les foyers du canton très prochainement.

NOS PROJETS & REALISATIONS

NOUVEAU « PRÊT A POSTER »

En novembre 2005, en partenariat avec la Poste, le SIVOM réalisait une première enveloppe pré timbrée à l'effigie du canton de Vezins et de ses quatre communes. Tirée à 11 500 exemplaires, cette enveloppe a connu un franc succès puisqu'au terme de deux ans de commercialisation, le stock est complètement épuisé. Les élus des quatre communes au sein du SIVOM cantonal ont souhaité reconduire l'opération avec la signature d'une nouvelle convention avec la Poste. Ce sont 10 000 nouveaux exemplaires d'une enveloppe complètement relookée qui seront disponibles à la vente dans les points poste du canton dans les tout prochains jours.

LE PÔLE D'EXCELLENCE RURALE DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA POPULATION EN MILIEU RURAL

Notre canton bénéficie de la double appartenance au pays du Lévézou et au Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Par ce biais, il a été possible de s'intégrer à la démarche portée par le sud Aveyron de développement de Pôles d'Excellence Rurale. Initiés par le ministre de l'Aménagement du Territoire en 2005, ces dossiers consistent en l'élaboration de fiches projets sur des thèmes porteurs de développement local en milieu rural, et pour lesquels Etat, Région et collectivités locales apportent des cofinancements.

Notre canton a ainsi présenté deux projets :

- suite au premier dossier de Pôle d'Excellence Rurale intitulé *Tourisme et Découverte Economique*, nous essayons d'obtenir des financements pour réhabiliter et baliser le circuit du Tour des Monts du Lévézou (circuit de randonnée à étapes de 5 jours avec hébergement porté par le Syndicat d'Initiatives Rando Monts du Lévézou). Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

- dans le deuxième Pôle d'Excellence Rurale intitulé *Services à la Population en Milieu Rural*, nous avons déposé un projet ambitieux de développement de l'offre de services de restauration notamment aux personnes âgées et aux enfants à partir des résidences inter générations, des cantines scolaires et de la maison d'enfants de Ségur. Ce projet vient de recevoir un avis favorable du de la Direction Interministérielle de l'Aménagement du Territoire, ce qui va permettre—avec des taux de subvention des partenaires financiers particulièrement intéressants—la réhabilitation d'une grange attenante à la maison d'enfants de Ségur pour la transformer en réfectoire, la réflexion sur la restauration des enfants des écoles, et aussi sur la mise à disposition de repas pour les personnes âgées qui en ont besoin ou qui le souhaitent.

VISITE CANTONALE DU SOUS PREFET DE MILLAU

Afin que l'administration de l'Etat ait une vision plus concrète de la réalité de notre canton et de son développement, nous avons souhaité organiser une visite cantonale de M. le Sous-Préfet de Millau. Elle s'est déroulée le jeudi 12 octobre 2006 en présence des élus des quatre communes.

Le planning de la journée était relativement chargé puisqu'il s'agissait de faire un tour des quatre communes pour y évoquer les dossiers d'actualité.

La matinée a débuté à Ségur, par une visite guidée de la maison d'enfants et de la résidence inter générations. Ensuite, nous avons rejoint Vezins pour une réunion de travail en empruntant des chemins élargis lors du remembrement. Le repas de midi a été pris au Relais du Bois du Four en présence notamment de tous les élus du canton qui étaient disponibles, avant de poursuivre par deux réunions de travail, l'une à la mairie de Saint Léons en début d'après-midi, et la dernière en mairie de Saint Laurent.

INAUGURATION

Le samedi 23 septembre en fin d'après-midi, Patrick Contastin, maire de Saint Laurent de Lévézou invitait toute la population de la commune en présence de Mme la Préfète, du Président du Conseil Général, du Vice Président du Conseil Régional, du Député et d'autres personnalités pour l'inauguration de la mairie et de sa cour d'honneur. La pluie battante contraignait l'assistance à délaissier le tout nouveau et splendide porche de la mairie pour un apéritif copieux à la salle des fêtes où la qualité des travaux entrepris par la commune ne manquait pas d'être unanimement saluée.

LOGO DU CANTON

Après que les quatre communes du canton se sont dotées de logos qui ornent désormais leurs papiers à en-tête et leurs correspondances, Olivier Monteillet a été sollicité pour imaginer un emblème cantonal. Il s'est inspiré des différents choix opérés par les communes et voici le résultat qui a été validé par les élus du SIVOM cantonal tout à fait récemment :



**Canton de
Vezins de Lévézou**